

*Association canadienne pour l'intégration communautaire (ACIC) et DisAbled Women's
Network (DAWN)/Réseau d'action de femmes handicapées (RAFH) Canada*

Prévenir et répondre à la maltraitance des personnes âgées ayant des incapacités et des personnes âgées sourdes

Une composante de Dans la mire: Mettre en lumière les personnes ayant des incapacités :
Une initiative nationale pancanadienne de leadership communautaire de prévention de la
violence et de promotion de la santé et du bien-être

La maltraitance des personnes âgées et des adultes vieillissants ayant des incapacités et des personnes sourdes vieillissantes

Nous savons que les personnes ayant des incapacités et plus particulièrement les personnes ayant une déficience intellectuelle ont une espérance de vie dépassant ce qui, par le passé, était la quarantaine.¹ Cette population vieillissante de plus en plus nombreuse pose une vaste gamme de problèmes de logement, juridiques, financiers, de soins, de soins de santé, de transport, de soutiens et d'accès communautaire, qui ont des répercussions sur sa sécurité et son intégration dans la société.² Le cadre politique actuel ne peut pas satisfaire de manière adéquate les besoins financiers et de soutien des personnes âgées ayant des incapacités. En conséquence de cela, elles vieillissent dans des conditions où elles sont de plus en plus vulnérables et où il existe un manque d'accès à des services et à des soutiens appropriés.

La recherche indique clairement que les personnes ayant des incapacités et les personnes âgées sont plus susceptibles que d'autres d'être victimes de violence et/ou de vivre dans des situations où elles sont maltraitées³. Les études montrent que les femmes ayant des incapacités subissent au moins deux fois plus d'agressions sexuelles que la population générale des femmes.⁴ Pour les femmes ayant une déficience intellectuelle et les femmes sourdes, ce taux est plus élevé que pour d'autres femmes ayant des incapacités⁵. La recherche montre que l'agression sexuelle est la maltraitance la plus fréquente chez les femmes ayant des incapacités.⁶

De 32 % à 54 % des hommes ayant une déficience intellectuelle ont subi des agressions sexuelles.⁷ La nature de la maltraitance des personnes ayant des incapacités et des personnes sourdes est différente de celle de la population non handicapée à cause de la marginalisation systémique socio-économique et du manque connexe de soutiens et services appropriés. Comme les personnes âgées, les personnes ayant des incapacités, surtout celles appartenant à des groupes marginalisés (c.-à-d. des femmes, des immigrants), dépendent plus que les autres des soins primaires et du soutien financier, ce qui les rend encore plus vulnérables aux mauvais traitements.

¹ Aînés en marge. Conseil consultatif national sur le troisième âge. *Division du Vieillessement et aînés, Agence de la santé publique du Canada* 1^{re} édition, 2004 © Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2004

² Voir Crawford 2004; Salvatori 2003; Hammel et al. 2001; Bray 1997; Heller 1997; L'Institut Roeher 1997.

³ Voir Crawford 2004; Salvatori 2003; Hammel et al. 2001; Bray 1997; Heller 1997; L'Institut Roeher 1997.

⁴ Voir l'Institut Roeher, 1995 et MacLean, 1995).

⁵ L'Institut Roeher. Feuillets de renseignements : la violence contre les femmes ayant une déficience intellectuelle. Santé Canada. Ottawa, 2004.

⁶ Dick Sobsey. Violence and Abuse in the Lives of People with Disabilities: The End of Silent Acceptance? Baltimore: Paul H. Brookes. 1994.

⁷ Association canadienne pour l'intégration communautaire. Le droit d'être en sécurité – Vérification de la sécurité communautaire. 2006

Association canadienne pour l'intégration communautaire. Le droit d'être en sécurité – Vérification de la sécurité communautaire. 2006

Une autre question importante est la nécessité d'élaborer des options de logement sécuritaire et abordable pour les personnes vieillissantes. L'aide à la transition à la vie indépendante est préférable aux soins en établissement ou aux maisons de soins de longue durée pour les personnes âgées ayant des incapacités.⁸ En raison des nombreuses preuves montrant que les milieux de vie institutionnels et en commun pour les personnes ayant des incapacités, surtout pour les femmes, les personnes ayant des incapacités et psychosociales et les personnes sourdes sont des environnements où les mauvais traitements sont généralisés et permanents.⁹

En outre, la maltraitance des personnes âgées dans les résidences pour personnes âgées, les établissements de soins de longue durée et les maisons de soins infirmiers a été identifiée comme un problème essentiel au cours des 10 dernières années.¹⁰ Le risque de violence dans les milieux collectifs et/ou institutionnels est accru, ironiquement, pour les mêmes raisons qui favorisent la vie des gens dans ces milieux, c.-à-d., le besoin de soutien pour la vie quotidienne. La violence survient lorsque d'autres prennent toutes les décisions pour les résidents, quand ces derniers voient leurs désirs rejetés et lorsque les attitudes et les pratiques leur enlèvent le respect et la dignité.¹¹

Les personnes âgées ayant des incapacités et les personnes sourdes subissent un double désavantage et sont extrêmement vulnérables à la violence tout en ayant un besoin accru de soins de santé et de soutiens sociaux, des styles de communication différents qui posent souvent des difficultés lorsqu'elles essaient de s'exprimer ; elles manquent également de connaissances concernant la façon dont les troubles liés à l'âge touchent les personnes ayant des incapacités.

Qu'est-ce qu'est l'Initiative Dans la mire ?

Des recherches ont été entreprises concernant l'étendue et la nature de maltraitance des personnes ayant des incapacités et des personnes sourdes, cependant peu de travail a été effectué sur l'élaboration de stratégies pratiques de prévention, d'intervention d'urgence appropriée et de planification à long terme pour briser le cycle de violence. Certains instruments ont été élaborés, cependant il n'y a pas de stratégie pour introduire et intégrer ces renseignements dans la communauté où vivent les personnes ayant des incapacités et les personnes sourdes et où il y a les services/soutiens.

Le projet utilise une approche de développement communautaire au niveau local pour aider les communautés à aborder deux questions prioritaires qui préoccupent les personnes ayant des incapacités et les personnes sourdes : la santé et le bien-être et la maltraitance des femmes, des hommes et des personnes âgées – et, par conséquent, l'objectif principal de ce projet est d'aborder la question de la maltraitance des personnes âgées ayant des incapacités et des personnes sourdes. Le projet Dans la mire est mis en oeuvre dans une communauté communauté

⁸ Voir Heller, T., et Factor, A. (2004). *Older adults with developmental disabilities and their aging family caregivers*. Chicago: RRTC on Aging with Developmental Disabilities, University of Illinois at Chicago.

⁹ Voir Sobsey, D. (1994). *Violence and abuse in the lives of people with disabilities: The end of silent acceptance? and Systems of Control – The Global Legacy of Institutional Child Abuse* By Roch Longuepée - Founder & President, Internations' Justice Federation.

¹⁰ Voir *Elder Abuse in Nursing Homes Needs to be Tackled from the Top Down*. Le Réseau ontarien de prévention des mauvais traitements envers les personnes âgées. Le 18 novembre 2011.

http://www.acupoftea.ca/ONPEA_MEDIARELEASE_NURSINGHOMEABUSE.pdf

¹¹ Voir Réseau canadien pour la prévention des mauvais traitements envers les aîné(e)s : *Abuse in Institutions* http://www.cnpea.ca/abuse_in_institutions.htm dernière mise à jour vendredi, le 24 avril 2009

choisie de chacune des 13 provinces et territoires du Canada. . Dans la mire fait fond sur les connaissances, la recherche et les ressources limitées élaborées jusqu'à présent en mettant sur pied une stratégie qui travaille avec les personnes âgées ayant des incapacités, leurs intervenants et les secteurs locaux pertinents (tels que les services pour personnes âgées et liés à l'incapacité, la police, les abris, les services aux familles, etc.) à l'élaboration d'une réponse coordonnée pour aborder la question de la maltraitance des personnes âgées et autres types de violence contre les personnes ayant des incapacités et les personnes sourdes ainsi que la question de l'accès aux soins de santé.

Nos objectifs pour réduire la maltraitance des personnes âgées

- ✓ Établir une représentation nationale des principales parties intéressées pour organiser un Groupe de référence national, l'équipe de projet et des sites locaux de démonstration potentiels.
- ✓ Sensibiliser le grand public à la question de la maltraitance des personnes âgées et établir l'infrastructure locale dans chaque communauté de démonstration.
- ✓ Déterminer la prévalence et la nature de la maltraitance des personnes âgées, c.-à-d., quand et comment la violence se produit, pour les personnes ayant des incapacités et la communauté des personnes sourdes au Canada.
- ✓ Déterminer les obstacles, les défis et les failles de la prévention actuelle de la violence, des secteurs des personnes âgées et des personnes ayant des incapacités lorsqu'il s'agit d'aborder la maltraitance des personnes âgées ayant des incapacités et des personnes âgées sourdes.
- ✓ Déterminer les pratiques prometteuses, les réformes de programmes et les stratégies communautaires pour aborder la violence envers les personnes âgées ayant des incapacités et les personnes âgées sourdes.
- ✓ Utiliser les renseignements sur la nature, les obstacles et les pratiques prometteuses pour élaborer des séances d'information et des ateliers sensibles à l'incapacité destinées aux fournisseurs de services de première ligne des secteurs pertinents des communautés locales qui participent à la prévention et à la réponse à la maltraitance des personnes âgées ayant des incapacités et des personnes âgées sourdes.
- ✓ Utiliser les renseignements sur la nature, les obstacles et les pratiques prometteuses pour élaborer des ateliers pertinents pour les personnes âgées ayant des incapacités et les personnes âgées sourdes concernant les symptômes et les effets de la maltraitance des personnes âgées et ce qu'elles peuvent faire et où aller pour recevoir de l'aide.
- ✓ Réunir les personnes âgées ayant des incapacités, les personnes âgées sourdes et les secteurs clés des communautés locales pour cerner les endroits où les personnes âgées ayant des incapacités et les personnes âgées sourdes risquent de subir des mauvais traitements afin d'établir une réponse communautaire coordonnée visant à aborder la maltraitance des personnes âgées de ces populations.
- ✓ Réunir les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille avec la communauté locale pour élaborer un « plan » de vie sécuritaire et interdépendante qui ne dépend pas du parent vieillissant ou d'autres soignants membres de la famille.

Étapes du projet

1^{re} étape – Recherche avec un but précis - avril 2013 - mars 2014

Par le biais d'un processus de recherche appliqué, des discussions seront organisées avec des personnes ayant des incapacités/personnes sourdes et les parties intéressées clés, qui aboutiront dans l'élaboration de ressources d'information et d'instruments. Ces ressources feront ensuite l'objet de projets pilote par le biais de séances d'information et d'ateliers dans 13 communautés de démonstration, pour les secteurs locaux clés et les personnes ayant des incapacités/personnes sourdes.

2^e étape – Éduquer et doter la communauté - avril 2014-mars 2015

Des séances d'information/ateliers distincts viseront les fournisseurs de services de première ligne de secteurs particuliers, c.-à-d. les programmes pour les personnes âgées, la justice, etc., et des modules de partage de renseignements sur la maltraitance des personnes âgées, les droits et comment être en sécurité seront élaborés pour travailler avec les personnes âgées ayant des incapacités et les personnes âgées sourdes. La deuxième étape d'ateliers expliquera aux secteurs comment faire un examen interne de leurs agences pour déterminer où les personnes âgées ayant des incapacités et les personnes âgées sourdes peuvent ne pas recevoir des services appropriés, et les personnes et leur famille peuvent travailler à la planification de la sécurité à long terme axée sur la personne.

Apprenez davantage et impliquez-vous !

Directrice du projet national - Doris Rajan, Directrice du développement social - IRIS- Institut de recherche et de développement sur l'inclusion et la société

Fatima Gardaad, Coordinatrice, Développement communautaire - DAWN-RAFH Canada

Jillian Arkles, Coordinatrice, Développement communautaire - ACIC

Fran Odette, Conseillère en chef – Conseillère en recherche et développement social- DAWN-RAFH Canada

Peter Park, Travailleur d'approche, Personnes âgées - IRIS

Samantha Gregory, Travailleuse d'approche, Jeunes - ACIC

ACIC et IRIS - 1-416 661-9611
DAWN-RAFH Canada – 1-866-396-0074

F. Gardaad: courriel : projects@dawncanada.net